



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 juin 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 28 juin 2006

**Aménagement de l'aire de jeux du Grand Feu - Procédure par  
appel d'offres - Approbation des marchés de travaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

*Conseillers* :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

**Secrétaire de séance** : Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir** :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés** :

*Conseillers* :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

A la demande du Conseil de quartier de Ste Pezenne, il a été décidé de programmer l'aménagement de l'aire de jeux du Grand Feu.

Le projet mis à l'étude a donné lieu non seulement à la création d'une zone de loisirs mais aussi à l'intégration du bassin d'orage dans le site, de manière à former un parc ouvert.

Une première tranche de travaux, prévue en 2006, consiste, entre autres, en la pose de 6 modules de jeux et de mobilier urbain, en la réalisation d'allées et d'une placette pavée avec borne fontaine. La durée des travaux est estimée à 3 mois à compter de septembre 2006.

L'intégration du bassin d'orage fera l'objet d'une seconde tranche de travaux.

Dans le cadre de la procédure par appel d'offres pour la passation des marchés, la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 12 Juin 2006 a procédé à la désignation des attributaires, comme suit :

- Lot 1 « *Espaces Verts* » : **VIVATYS SARL** pour un montant de 127 745,18 € HT, soit 152 783,24 € TTC
- Lot 2 « *Jeux pour enfants* » : **PROLUDIC** pour un montant de 21 473,40 € HT, soit 25 681,83 € TTC

La dépense est inscrite au chapitre 23 - Fonction 8231 – Article 2312.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché attribué :
- lot 1 : **VIVATYS** pour un montant de 152 783,24 € TTC
- lot 2 : **PROLUDIC** pour un montant de 25 681.83 € TTC.
- Autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer les marchés correspondants.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Gilles FRAPPIER**